



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

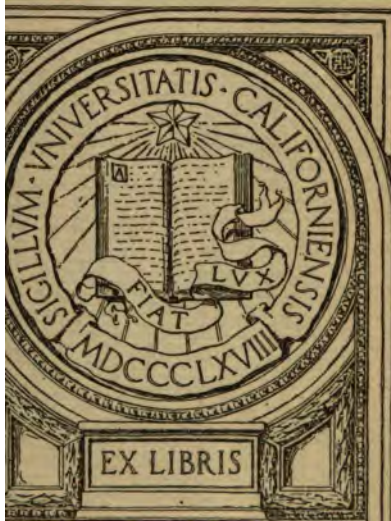
We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

GIFT OF
ORACE W. CARPENTIER



EX LIBRIS



CIVILITÉ MUSULMANE

OU

Mœurs, coutumes et usages des Arabes

TEXTE ARABE

DE L'IMAM ESSOYOUTHÏ.

Traduction française en regard du texte,

suivie

d'une autre Traduction du mot-à-mot et de notes
explicatives

PAR

FRANÇOIS GADOZ.

ALGER

F. BERNARD, lib.-éditeur,
119, rue Babeloued,
au coin de la rue Charles-Quint.

PARIS

L. HACHETTE et Cie
libraires,
14, rue Pierre-Surrafin.

Et chez tous les Libraires de l'Algérie.

1852



DECLARATION OF INDEPENDENCE

When in the course of human events, it becomes necessary for one people to dissolve the political bands which have connected them with another, and to assume among the powers of the earth, the separate and equal station to which the laws of Nature and of Nature's God entitle them, a decent respect to the opinions of mankind requires that they should declare the causes which impel them to the separation.

We hold these truths to be self-evident,

that all men are created equal;

that they are endowed by their Creator with certain unalienable Rights, that among these are Life, Liberty and the pursuit of Happiness.

That to secure these rights, Governments are instituted among Men, deriving their just powers from the consent of the governed, — That whenever any Form of Government becomes destructive of these ends, it is the Right of the People to alter or to abolish it, and to institute new Government, laying its foundation on such principles and organizing its powers in such form, as to them shall seem most likely to effect their Safety and Happiness.

IN CONGRESS, July 4, 1776.

The Continental Congress, assembled in Philadelphia, do hereby declare that the thirteen united Colonies are free, sovereign and independent States, absolving themselves from all allegiance to the British Crown, and that all political connections between them and the said Kingdom of Great Britain, are hereby totally dissolved.

That the Prince of Wales, who, by the assumption of the title of King of Great Britain, has endeavored to excite the same in the Colonies, is declared to be an enemy to the Colonies, and that all persons who shall be connected with him, in any manner, shall be considered as enemies to the Colonies.

That the Colonies are entitled to all the inherent and natural rights of free and independent States, and that they are entitled to exercise these rights, in full and free conformity with the principles and spirit of the Declaration of Independence.

Done in the City of Philadelphia, in the Year of our Lord one thousand seven hundred and seventy-six.

IN WITNESS WHEREOF, we the Representatives of the united Colonies, in General Congress assembled, have hereunto set our hands and seals, the fifth day of September, in the second year of the said Independence.

ONNA
CALIFORNIA

Admission / 1/25
2000
S -

SECRET

SECRET

UN
CIVILITÉ MUSULMANE

OU

RECUEIL

DE SENTENCES ET DE MAXIMES

extraites de l'ouvrage du célèbre auteur arabe

L'IMAN ESSIYOUTHY,

avec

al-Suyuti

Une Traduction littérale en regard du texte arabe.

suivie

d'une autre Traduction du mot-à-mot et de notes
explicatives

PAR

FRANÇOIS GADDOZ.



ALGER

F. BERNARD, lib.-éditeur

119, rue Babeloued,
au coin de la rue Charles-Quint.

PARIS

L. HACHETTE ET COMP^{ie}

libraires,

14, rue Pierre-Sarrasin.

Et chez tous les Libraires de l'Algérie.

1851

no 1780
ANNO 1800

Tout exemplaire non revêtu de la signature
l'éditeur, sera considéré comme contrefait,
contrefacteur ou débitant de contrefaçon
poursuivi selon la rigueur des lois.

Carpentier

UNIV. OF
CALIFORNIA

PJ7802

S 87 J 36

1851

PRÉFACE.

On sait que le Coran est le livre sacré que Dieu a révélé aux Arabes par la bouche de son envoyé Mahomet. C'est dans ce livre que se trouvent les principes qui règlent tout à la fois la vie religieuse, la vie sociale, la vie privée et la vie politique des Musulmans. Le Coran est chez eux la loi unique et suprême.

La tradition est venue suppléer à ce qu'il y a d'insuffisant et d'obscur dans le Coran. Par tradition, les Arabes entendent ce qui est rapporté touchant les paroles et les actions de Mahomet. La tradition est, pour ainsi dire, le commentaire au livre de Dieu, l'interprétation faite de ce livre, par celui qui avait été choisi pour en faire la rédaction.

Les Auteurs arabes qui se sont occupés de recueillir des traditions sont nombreux. Le recueil le plus important, le plus complet et le plus authentique qui ait été composé sur la matière, est celui connu sous le nom de SOUNNA, lequel forme, avec le Coran, la base de tous les dogmes musulmans.

489615

SIYOUTH (1) est du nombre de ces auteurs. Son petit recueil connu sous le nom de *Djamâ ess'rir*, lui a procuré une grande célébrité parmi ses coreligionnaires.

C'est de ce recueil, pièce curieuse pour les Européens, que je donne un extrait. Il n'entrait pas dans mon plan d'en faire une traduction entière, parce que la plupart des citations qu'il renferme, n'ont aucun intérêt pour nous, et eussent nécessité des explications arides et fastidieuses pour le lecteur. J'en ai extrait les passages les plus intéressants et les plus propres à nous donner un aperçu des croyances, des pratiques religieuses, des mœurs et de la civilité des Arabes.

Une traduction littérale est placée en regard du texte arabe. J'ai fait suivre cette traduction d'une autre traduction de chaque mot pris isolément, afin d'offrir aux personnes qui s'occupent de l'étude de la langue arabe, un type de phraséologie qui leur permit en même temps, de se rendre compte des règles grammaticales de cette langue. J'ai, en outre, donné les explications que comporte la nature ou l'obscurité de quelques textes.

CADOZ.

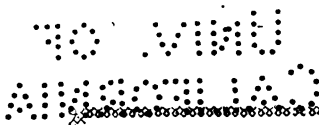
(1) Ce mot signifie originaire de Siyouth, endroit situé sur les bords du Nil en Egypte. Le nom de l'auteur est Abderraman-Djellal-Eddin-Essiyouthi.

Univ of California

at
of
S,

ga
l c
nt,
tud
qui
pte
'ai,
ort

Z.
enc
ion
yoc



تفہید احادیث من الجامع الصغیر تالیف الامام النبیوطی

1.

اذا دعی احدکم فلیعزم المسئلة ولا یقل
اللهم ان شیئ باعظ بان الله لا
مستکوره له

2.

اذا دعوت الله فادع الله ببطن کعبیک
ولا تدع بظهورهما فاذا برغت فامسح
بهما وجهک

EXTRAIT

DES TRADITIONS DU PETIT RECUEIL

de

L'IMAN ESSIYOUTH. (1)



1.

Lorsque l'un de vous demande une chose à Dieu, qu'il la lui demande avec assurance, et qu'il ne dise pas : « O mon Dieu ! s'il te plaît, accorde-moi tes dons ! » car il n'y a rien qui puisse être refusé par Dieu.

2.

Lorsque vous invoquez Dieu, invoquez-le en lui montrant l'intérieur de vos mains, et non pas l'extérieur ; et lorsque vous avez fini, passez les deux mains sur votre visage.

(1) Voir, à la fin du livre, la traduction du mot-à-mot et les notes.

3.

Lorsque vous adressant à un Juif ou à un Chrétien, vous voulez exprimer des vœux favorables, dites : Que Dieu augmente votre bien (et fasse prospérer) votre enfant.

4.

Lorsque l'un de vous se prosterne devant Dieu, qu'il ne s'agenouille pas comme le chameau, mais qu'il place ses mains au-devant de ses genoux.

5.

Lorsque, dans un lieu consacré à la prière, l'un de vous sent l'envie de dormir, qu'il change de place.

6.

Lorsque l'un de vous prie Dieu, qu'il ait confiance dans les vœux de son âme

7.

المسلمين امناء على صلاتهم وسجودهم
المؤذنون

8.

البصاف في المسجد سيئة ودفنه حسنة

9.

اذا سئل احدكم امؤمن هو ولا يشك
في ايمانه

10.

اذا مات ولد العبد فال الله تعالى
لملايكته فبضتم ولد عبيد فيقولون نعم
فيقول فبضتم ثمرة جواده فيقولون نعم

7.

Les crieurs qui appellent à la prière sont, parmi les Musulmans, ceux qui méritent le plus d'être réputés exacts dans l'accomplissement des actes de dévotion.

8.

Cracher (à terre) dans le lieu consacré à la prière, est une mauvaise action. Faire disparaître le crachat est une bonne action.

9.

Demande-t-on à quelqu'un d'entre vous s'il est croyant? que (par sa réponse) il ne laisse aucun doute de sa foi.

10.

Lorsque l'enfant du serviteur de Dieu meurt, Dieu, qu'il soit exalté! dit à ses anges : Vous vous êtes emparés de l'enfant de mon serviteur. Ils répondent : Oui. Dieu ajoute : Vous avez pris le fruit de ses entrailles. Ils répondent : Oui. Il ajoute en-

يَقُولُ مَاذَا قَالَ عَبْدِي وَيَقُولُونَ حَمْدَكَ
وَاسْتَرْجِعْ وَيَقُولُ اللَّهُ تَعَالَى ابْنُوا لِعَبْدِي
فَصْرًا فِي الْجَنَّةِ وَسَمُوهُ بَيْتَ الْحَمْدِ

11.

إِذَا ذَلَّتْ الْعَرَبُ ذَلَّ الْإِسْلَامُ

12.

إِذَا مَاتَ الْإِنْسَانُ انْفِطَعَ عَمَلُهُ إِلَّا مِنْ
ثَلَاثٍ إِلَّا مِنْ صَدَقَةٍ أَوْ عِلْمٍ يُنْتَفَعُ بِهِ
أَوْ وَلَدٍ صَالِحٍ يَدْعُو لَهُ

13.

أَشَدُّ غَضَبِ اللَّهِ عَنِ مَنْ ظَلَمَ مَنْ لَا
يَجِدُ نَاصِرًا غَيْرَ اللَّهِ

core : Que vous a-t-il dit ? Il a prononcé ta louange, répondent-ils, et a désiré retourner auprès de toi. Alors, Dieu, qu'il soit exalté ! leur dit : Edifiez à mon serviteur un palais dans le ciel, et nommez ce palais : La maison de la louange.

11.

Lorsque les Arabes seront dans l'abaissement, l'Islamisme y sera également.

12.

Lorsque l'homme meurt, ce qui vient de lui périt avec lui, trois choses exceptées : l'aumône qu'il a faite, sa science dont on retire de l'utilité, et un enfant vertueux pour lequel on adresse des vœux à Dieu.

13.

Le courroux céleste sera terrible contre l'homme qui aura été injuste envers celui qui n'a d'autre défenseur que Dieu.

14.

أشد الناس عذاباً للناس في الدنيا
أشد الناس عذاباً عند الله يوم القيامة

15.

أشد الناس عذاباً يوم القيامة أمام جابر

16.

أشد الناس عذاباً يوم القيامة من يرى
الناس أن فيه خيراً ولا خير فيه

17.

استكثروا من لا حول ولا قوة الا بالله
وانها تدفع تسعة وتسعين باباً من الضر
ادناها اليهم

14.

Le plus fort châtement des hommes à l'égard des hommes, est en ce monde ; le plus fort châtement de Dieu à l'égard des hommes (méchants), sera au jour dernier.

15.

Celui qui aura été un chef injuste, subira un châtement terrible au jour dernier.

16.

Celui qui passe pour un homme de bien et qui ne l'est pas, subira un châtement terrible au jour dernier.

17.

Répétez souvent la formule : *Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu*. Elle ferme quatre-vingt dix-neuf issues au mal. La moindre de ces issues (fermées par la formule précitée), est celle (d'où vient) le souci.

18.

استكثروا من الاخوان وان لكل مؤمن
شعاعة يوم القيامة

19.

اذا ذكروا محاسن موتاكم وكقبوا عن
مساويهم

20.

اذا غربت الشمس فكبوا صبيانكم فانها
ساعة تنتشر فيها الشياطين

21.

اذا لعب الشيطان باحدكم في منامه فلا
يحدث به الناس

18.

Ayez beaucoup de frères (en religion),
car chaque croyant aura droit d'intercéder
pour vous au jour dernier.

19.

Lorsque (devant vous) on cite les bonnes
actions de vos morts, taisez leurs mauvaises.

20.

Lorsque le soleil se couche, cachez vos
enfants, parce qu'à ce moment, les démons
se répandent (sur la terre).

21.

Lorsque le démon vous circonviert pen-
dant la nuit, ne le dites à personne.

22.

إذا نهى الحمار فتعوذوا بالله من الشيطان
الرجيم

23.

إذا سمعتم اصوات الديكة بسئلوا الله
من فضله فإنها رأت ملكًا وإذا سمعتم
فهيى الحمار فتعوذوا بالله من الشيطان
الرجيم فإنه رأى شيطانًا

24.

إذا سمعتم الرعد بسبحوا ولا تكبروا

25.

إذا مرض العبد أو سافر كتب الله تعالى
له من الأجر مثل ما كان يعمل صحيحًا مقيمًا

22.

Lorsque l'âne braie, cherchez un refuge en Dieu contre les embûches de Satan, le lapidable.

23.

Lorsque vous entendez les cris de la poule, recourez à la bonté de Dieu, car la poule a vu un ange; et lorsque vous entendez les braiements de l'âne, réfugiez-vous en Dieu contre les attaques du démon, le lapidable, car l'âne a vu le diable.

24.

Lorsque vous entendez le tonnerre, dites : Gloire à Dieu ! et non pas : Dieu est le plus grand !

25.

Lorsque le serviteur de Dieu est malade, ou lorsqu'il est en voyage, Dieu, qu'il soit exalté ! lui garde une récompense proportionnée aux bonnes actions qu'il a faites étant bien portant ou fixé chez lui.

26.

إذا مرض العبد ثلاثة أيام خرج من ذنوبه
كيوم ولدته أمه

27.

إذا مرض العبد يقال لصاحب الشمال
أربع الفلم عنه ويقال لصاحب اليمين
اكتب له أحسن ما كان يعمل فأتى أعلم
به وأنا فيدته

28.

نعم الميت أن يموت الميت دون حقه

29.

البربرى لا يجاوز إيمانه ترافيه

26.

Lorsque l'homme est malade pendant trois jours, il est déchargé de ses fautes, (et il redevient pur) comme au jour où sa mère le mit au monde.

27.

Lorsque l'homme est malade, Dieu dit à l'Ange de la gauche « Cesse d'écrire ses mauvaises actions. » Et il dit à l'Ange de la droite : « Ecris ses actions plus belles qu'elles ne sont. Sa conduite ne m'en sera pas moins bien connue ; je l'ai déjà écrite. »

28.

Celui-là meurt avec gloire qui périt en combattant pour ses droits.

29.

La foi religieuse de l'homme ignorant ne va pas au-delà de ses clavicules.

30.

اصحاب البدع كلاب الناس

31.

الندم توبة والتائب من الذنب كمن
لا ذنب له

32.

اشراف امتى حملة الفروان واصحاب
الليل

33.

اشرف المجالس ما استقبل به القبلة

34.

اذا رايتم من يبيع او يبتاع في المسجد
فقولوا لا اربح الله تجارتك

30.

Les novateurs sont les chiens des hommes.

31.

Le repentir est un retour à Dieu. Celui qui se repent de la faute qu'il a commise, est comme celui qui n'a pas péché.

32.

Ceux qui savent le Coran par cœur et qui passent la nuit à prier Dieu, sont les nobles de mon peuple.

33.

La plus illustre des assemblées, est celle dont les assistants ont le visage tourné du côté de la Kibla.

34.

Lorsque vous voyez un individu trafiquer dans le temple de Dieu, dites-lui : que Dieu ne fasse pas prospérer ton commerce.

35.

ان الله تعالى يبغض المعبس في وجوه
أخوانه

36.

ان الله تعالى يبغض الوسخ والشغب

37.

البركة مع اكابركم

38.

ان الله تعالى يحب ابناء السبعين ويستحى
من ابناء الثمانين

39.

اصدق الحديث ما عطس عنك

35.

Dieu déteste celui qui a un air rigide en présence de ses compagnons.

36.

Dieu hait la malpropreté et le désordre.

37.

La bénédiction de Dieu est avec vos chefs.

38.

Dieu aime les hommes de soixante-dix ans ; il vénère ceux de quatre-vingts ans.

39.

Le récit le plus vrai est celui que l'on rapporte en éternuant.

40.

إذا عطس احدكم فليضع كفيه على وجهه
وليخفيص صوته

41.

إذا عطس احدكم فحمد الله بشتوه وإذا لم
يحمد الله فلا تشتوه

42.

إذا عطس احدكم فليقل الحمد لله رب
لعالمين وليقل له یرجک الله وليقل هو
یغفر الله لنا ولكم

43.

إذا عطس احدكم فقال الحمد لله قالت

40.

Lorsque l'un de vous éternue, qu'il pose les deux mains sur son visage, et qu'il étouffe sa voix.

41.

Lorsque l'un de vous remercie Dieu après avoir éternué, souhaitez-lui du bien ; mais s'il ne remercie pas Dieu, ne lui souhaitez pas de bien.

42.

Lorsque l'un de vous éternue, qu'il dise : « Louange à Dieu, maître des mondes ! » et qu'on lui réponde : « Que Dieu te fasse miséricorde ! » Celui qui a éternué doit répondre à son tour : « Que Dieu pardonne à nous et à vous ! »

43.

Lorsque l'un de vous après avoir éternué dit : « Louange à Dieu ! » les Anges lui ré-

الملائكة رب العالمين فاذا قال رب العالمين
فالت الملائكة يرحمك الله

44.

اذا عطس احدكم فليشمته جليسه بان زاد
على ثلاث فهو مزكوم ولا تشمت بعد ثلاث

45.

اذا زار احدكم اخاه فجلس عنك فلا يفومن
حتى يستأذنه

46.

اذا زار احدكم فومًا فلا يصل بهم وليصل
بهم رجل منهم

47.

اذا نزل الرجل بفوم فلا يصم الا باذنهم

pondent : « Maître des mondes ! » Et s'il a dit : « Maître des mondes ! » les Anges lui répondent : « Que Dieu te fasse miséricorde ! ».

44.

Lorsque l'un de vous éternue, son compagnon doit lui souhaiter du bien ; mais après trois éternuements, il ne doit rien lui souhaiter, parce que celui qui a éternué est présumé avoir le rhume de cerveau.

45.

Lorsque l'un de vous visite son frère (en religion), et s'assied chez lui, il ne doit se lever qu'autant qu'il lui en a demandé la permission.

46.

Lorsque l'un de vous est en visite, que ce ne soit pas lui qui dise la prière, mais une des personnes qu'il visite.

47.

Celui qui descend chez des gens, ne doit jeûner qu'avec leur permission.

48.

البادى بالسلاّم برى من الكبر

49.

اذا سلّم عليكم احد من اهل الكتاب فقولوا
وعليكم

50.

اذا مررتم باهل الشرة فسلموا عليهم تطهروا
عنكم شررتهم ونايرتهم

51.

اذا نسى احدكم اسم الله على طعامه فليقل
اذا ذكر بسم الله اوله وءاخره

48.

Celui qui salue le premier est exempt de fierté.

49.

Lorsqu'un sectateur du livre vous salue, répondez-lui (simplement) : Sur vous.

50.

Lorsque vous passez auprès de gens enclins au mal, saluez-les : leur méchanceté et leur fureur s'éteindront à votre égard.

51.

Lorsque l'un de vous oublie de prononcer le nom de Dieu avant de manger, qu'il récite, aussitôt qu'il s'en aperçoit, le commencement et la fin de la formule du Bismellah.

52.

البطيخ قبل الطعام يغسل البطن غسلًا
ويذهب أصلًا

53.

إذا وضع الطعام فليبدد امير الفوم او
صاحب الطعام او خير الفوم

54.

إذا وضع الطعام فخذوا من حافته وذروا
وسطه فان البركة تنزل في وسطه

55.

إذا وقع الذباب في شراب احدكم فليغمسه
ثم لينزعه فان في احدى جناحيه داء وفي
الآخري شفاء

52.

Le melon, avant le repas, lave le ventre et se digère très-bien.

53.

Lorsque le repas est servi, que ce soit le chef des convives qui commence (par se servir), ou bien le maître de la maison, ou bien le plus honorable des convives.

54.

Lorsque la nourriture est servie, prenez autour du plat et laissez-en le milieu, car la bénédiction du Ciel y descendra.

55.

Lorsqu'une mouche tombe dans votre boisson, il faut l'y plonger (tout entière), puis l'en retirer, car dans l'une de ses ailes, il y a du mal, et dans l'autre il y a le remède.

56.

إذا شرب أحدكم فلا يتنفس في الأناء وإذا
أراد أن يعود فليتح الأناء ثم ليعود أن
كان يريد

57.

إذا شربتم الماء فاشربوه مصًّا وإذا استكنتم
فاستكوا عرضًا

58.

إذا عاد أحدكم مريضًا فلا ياكل عنك فانه
حصّة من عيادته

59.

فبيس طعام العرس يطعمه الأغنيا ويمنعه
المساكين

56.

Celui qui boit ne doit pas respirer dans la tasse où est la boisson. Il doit l'ôter de ses lèvres pour reprendre haleine, et ensuite il peut recommencer à boire.

57.

Lorsque vous buvez de l'eau, buvez-la à petits traits. Lorsque vous vous nettoyez les dents (avec un *misouak*), nettoyez-les vous en large.

58.

Il est du devoir de celui qui visite une personne malade de ne pas manger chez elle.

59.

Quelle triste nourriture que celle qui est servie aux repas de noces des riches, et dont on empêche les malheureux de profiter.

60.

بيس القوم قومٌ لا ينزلون الضيف

61.

استكثروا من البافيات الصاحات التسبيح
والتهليل والتحميد والتكبير ولا حول ولا
قوة الا بالله

62.

ايما مسلم كسا مسلماً ثوباً على عرى
كساه الله من خضر الجنة

63.

ايما مسلم اطعم مسلماً على جوع اطعمه
الله تعالى من الرحيف المختوم

60.

Quelles vilaines gens que ceux qui refusent l'hospitalité!

61.

Efforcez-vous de faire de bonnes œuvres, d'exalter Dieu, de le louer, de l'adorer, de proclamer sa grandeur, et de répéter souvent la formule : « Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu. »

62.

Tout Musulman qui habillera un Musulman dépourvu de vêtements, sera vêtu par Dieu (en l'autre monde), des habits verts du paradis.

63.

Dieu, qu'il soit exalté! nourrira des aliments réservés aux élus, le Musulman qui aura apaisé la faim d'un Musulman.

64.

ايما مسلم كسا مسلماً ثوباً كان بي حفظ
الله تعالى ما بفيئت عليه منه رفعة

65.

تجاوزوا من عثوبة دوى المروءة الا بي
حد من حدود الله

66.

تجاوزوا عن ذنب السخى وزلة العالم
وسطوة السلطان العادل فان الله تعالى
ءاخذ بيديهم كلما عثروا

67.

اذا ابتلى احدكم بالفضاء بين المسلمين

64.

Tout Musulman qui habillera un Musulman (dépourvu de vêtements), sera sous la garde de Dieu, tant qu'il restera un morceau des vêtements (donnés), sur le corps de celui qui les aura reçus.

65.

Epargnez le châtimeut aux personnes de considération, à moins qu'il ne s'agisse des peines prononcées par la loi de Dieu.

66.

Passez à l'homme généreux la faute qu'il commet; au savant, l'erreur qu'il fait; et au sultan juste, un mouvement de colère; car Dieu les relève toutes les fois qu'ils tombent.

67.

Lorsque l'un de vous est appelé à rendre la justice parmi les Musulmans, il doit

ولا يفض وهو غضبان وليسو بينهم في
النظر والمجلس والاشارة

68.

البينة على من ادعى واليمين على من انكر

69.

امسح راس اليتيم هكذا الى مقدم راسه
ومن له اب هكذا الى مؤخر راسه

70.

امش ميلاً عدّ مريضاً امش ميلين اصلح
بين اثنين امش ثلاثة اميال زراً اخأجى الله

71.

اذا اراد احدكم سباً فليسلم على اخوانه
فانهم يزودنه بدعائهم الى دعايه خيراً

s'abstenir de juger étant en colère : son devoir est d'aplanir leurs différends dans le recueillement, en audience et en donnant des conseils.

68.

La preuve est imposée à celui qui demande, et le serment déféré à celui qui nie.

69.

Caressez de la main, l'orphelin, sur le front, et l'enfant qui a encore son père, derrière la tête.

70.

Allez à un mille pour voir un malade, à deux milles pour réconcilier deux personnes, et à trois milles pour visiter un Musulman.

71.

Lorsque l'un de vous va en voyage, qu'il dise adieu à ses amis : ils lui porteront honneur, par les souhaits qu'ils lui feront en échange des siens.

72.

إذا دما الغائب لغائب فال له الملك
ولك مثل ذلك

73.

انما للحاج الراكب بكل خطوة نخطوها
راحلته سبعون حسنة وللماشي بكل خطوة
يخطوها سبعمائة حسنة

74.

إذا دخلت على مريض بيمينه يدعى لك
بان دعاءه كدعاء الملائكة

75.

ابغوا حاجة من لا يستطيع ابلاغ حاجته

72.

Lorsque quelqu'un fait des vœux pour un absent, l'ange gardien lui répond : Que Dieu vous rende la pareille.

73.

Celui qui va en pèlerinage sur une monture, n'a pour son compte, que soixante bonnes actions par chaque pas de sa monture ; mais celui qui y va à pied, a pour son compte, sept cents bonnes actions par chaque pas qu'il fait.

74.

Quand vous entrez auprès d'un malade, recommandez-lui d'invoquer Dieu pour vous, car ses vœux sont (exaucés) comme ceux des anges.

75.

Faites parvenir (à sa destination) la demande de l'homme sans crédit : Dieu, au

بمن ابلغ سلطاناً حاجة من لا يستطيع
ابلاغها ثبت الله تعالى قدميه على الصراط
يوم القيامة

76.

نعم العطية كلمة خفي تسمعيها ثم تحملها
الى اخ لك مسلم وتعلمها اياه

77.

اذا غضب احدكم فليسكت

78.

اذا غضب احدكم وهو فايم وبيجلس فان
ذهب عنه الغضب والابيضحك

79.

اذا سبك رجل بما يعلم منك فلا تسبه
بما تعلم منه فيكون اجر ذلك لك
ووباله عليه

jour dernier, affermira sur le Sirath, les pas de celui qui aura fait parvenir auprès d'un Sultan, la demande de cet homme.

76.

Quel beau don que celui qui consiste à faire connaître à votre coreligionnaire, une vérité que vous avez entendue !

77.

Lorsque l'un de vous se met en colère, qu'il se taise.

78.

Lorsque l'un de vous se met en colère étant debout, qu'il s'asseye ; et si la colère ne le quitte pas, qu'il se mette à rire.

79.

Lorsqu'une personne vous injurie en s'attaquant à votre conduite, ne l'injuriez pas en vous attaquant à la sienne : l'avantage sera pour vous.

80.

إذا غضب الرجل فبال الله سكن

غضبه

81.

أشد الحرب النساء وأبعد اللقاء الموت
وأشد منهما الحاجة إلى الناس

82.

إذا قالت المرأة لزوجها ما رايت منك
خييراً فط ففد حبط عملها

83.

إذا مدح الباسف غضب الرب واهتدز
ليذلك العرش

80.

Quand l'homme qui se met en colère ,
dit : « Je me réfugie en Dieu , » sa colère
se calme.

81.

Les plus grandes fureurs sont provoquées
par les femmes. — La chose qu'on est le
moins désireux de rencontrer, c'est la mort.
— La nécessité de recourir à autrui est
encore plus terrible que tout cela.

82.

Quand une femme dit à son mari : « Je
n'ai jamais reçu de toi un seul bienfait , »
tout le bien qu'a fait cette femme, perd son
prix.

83.

Quand un homme vicieux est l'objet de
louanges , Dieu se met en courroux , et le
trône céleste en est ébranlé.

84.

اياكم والغيبة فان الغيبة اشد من الزنى
ان الرجل فذ يزنى فيتوب ويتوب الله
عليه وان صاحب الغيبة لا يغفر الله له
حتى يغفر له صاحبه

85.

اياكم والحسد فان الحسد ياكل الحسنات
كماتاكل النار الحطب

86.

اياكم والزنى فان فيه اربعة خصال يذهب
البهاء عن الوجه ويفطع الرزق ويسخط
الرجان والخلود فى النار

84.

Gardez-vous de médire des absents, car la médisance est pire que la fornication. Dieu pardonne à l'homme qui, après avoir fornicqué, se repent; mais il ne pardonne à l'homme qui a médité d'un absent, qu'autant que cet absent lui a pardonné.

85.

Gardez-vous de l'envie, car elle anéantit les bonnes œuvres, ainsi que le feu anéantit le bois en le consumant.

86.

Gardez-vous de forniquer, car la fornication a quatre résultats : elle fait disparaître la beauté du visage, elle prive des moyens de vivre, elle irrite le Très-Clément (Dieu), et entraîne au feu éternel.

87.

اياكم والدين فانه هم بالليل ومذلة بالنهار

88.

اياكم والكبر فان ابليس حمله الكبر على
ان لا يسجد

89.

اياكم والحسد فان ابني آدم انما قتل
احدهما صاحبه حسداً فهو اصل كل خطيئة

90.

اياكم والطمع فانه البقر الحاضر

91.

اياكم وما يعتذر منه

87.

Gardez-vous d'avoir des dettes : elles sont une cause de souci pendant la nuit, et de honte pendant le jour.

88.

Gardez-vous de la fierté, car elle a porté Eblis à ne pas vouloir se prosterner devant Dieu.

89.

Gardez-vous de l'envie, car l'un des fils d'Adam n'a tué son frère que par envie : elle est l'origine de toute faute.

90.

Gardez-vous de la cupidité : elle est la misère présente.

91.

Gardez-vous de commettre une action dont il faudrait ensuite vous excuser.

92.

إذا أردت أن تذكر عيوب فيرك باذکر
عيوب نفسك

93.

إذا ابتغيتم المعروف فاطلبوه عند حسان
الوجه

94.

إذا رأيتم الجذارة فقوموا لها حتى تخلقكم
أو توضع

95.

إذا سل أحدكم شيئاً ينظر إليه فإراد أن
يناوله إياه فليغمك ثم يناوله إياه

92.

Lorsque vous voulez rappeler les défauts de votre prochain, commencez par rappeler les vôtres.

93.

Quand vous désirez obtenir un bienfait, adressez-vous aux personnes dont la figure est aimable.

94.

Lorsque vous voyez passer un convoi funèbre, rendez les derniers devoirs au défunt, jusqu'à ce que le convoi vous ait dépassé ; accompagnez même ses restes au lieu de sépulture.

95.

Lorsque l'un de vous a dégainé un sabre pour le regarder, il doit le remettre dans le fourreau, avant de le présenter à son compagnon.

96.

إنما الخاتم هكذا يعنى الخنصر والبصر

97.

اطلبوا العلم ولو بالصين فإن طلب العلم
جريضة على كل مسلم

98.

اطلبوا العلم يوم الاثنين فإنه ميسر لطلبه

99.

أشد الناس حسرة يوم القيامة رجل أمكنه
طلب العلم في الدنيا فلم يطلبه ورجل
علم علما فانتفع به من سمعه منه دونه

96.

L'anneau ne doit être mis qu'aux doigts auriculaire et annulaire.

97.

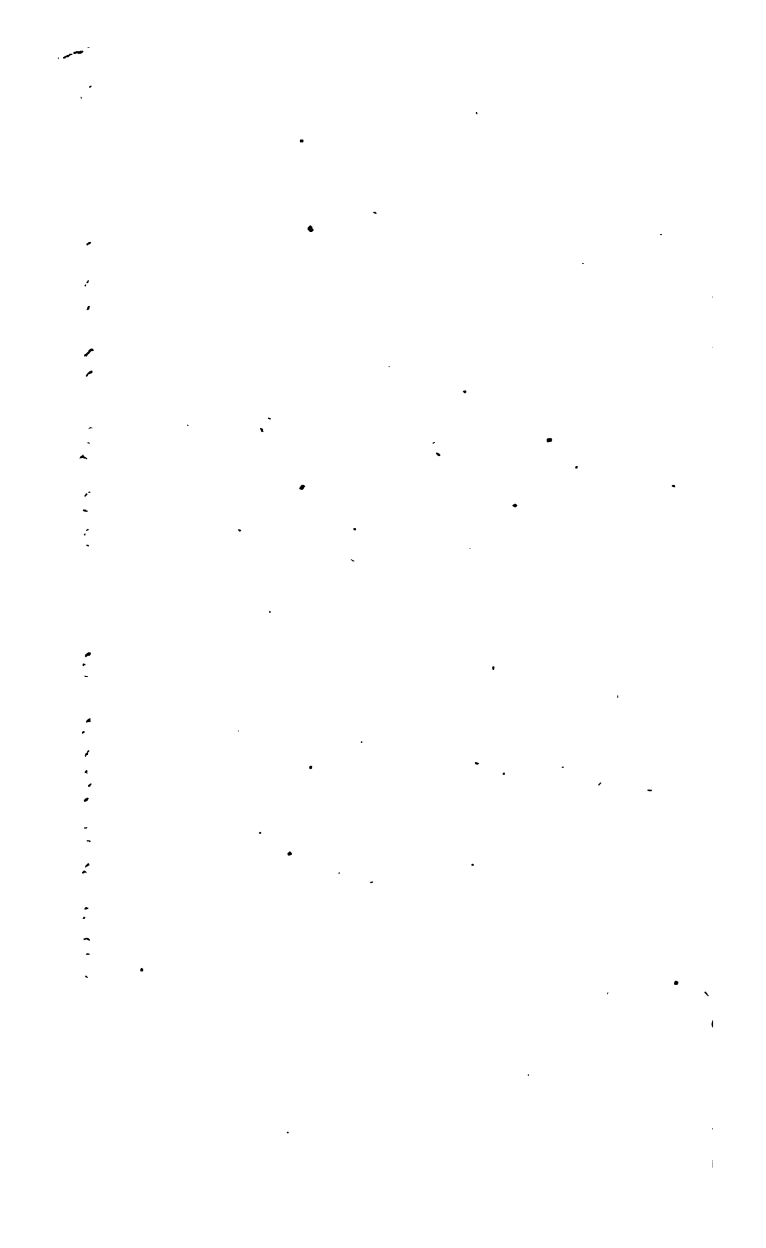
Recherchez la science, serait-ce même en Chine : la recherche de la science est une obligation imposée à tout Musulman.

98.

-Livrez-vous à l'étude de la science, le lundi : c'est un jour favorable pour l'étudiant.

99.

Celui qui, ayant pu se livrer à l'étude de la science, ne s'y sera pas livré, et celui qui aura enseigné une science dont ses auditeurs auront profité, lui excepté, gémiront au jour dernier.



CIVILITÉ MUSULMANE.



Traduction du mot-à-mot

et Notes.

NOTA. — Les mots sont séparés les uns des autres par un tiret. Chaque mot a été traduit pris isolément, c'est-à-dire, abstraction faite des influences grammaticales qui peuvent en modifier le sens, et qui font, par exemple, qu'un verbe au passé, a la signification du présent ou du futur, qu'un singulier se rapporte à un pluriel, etc. Le lecteur, en comparant la traduction littérale et la traduction du mot-à-mot, pourra se rendre compte de la phraséologie arabe et des règles de grammaire.

1.

Lorsque (1) - a invoqué Dieu - un de vous
- qu'il exprime - la demande - et - ne - dise
- mon Dieu - si (2) - tu as voulu - et donne
- certes - Dieu - non - chose dédaignée -
par lui.

(1) La particule conjonctive de temps **إِذَا**
lorsque, exige au prétérit, le verbe qui la suit
immédiatement, et le verbe, dans ce cas, prend
le sens du futur. Ainsi, il est évident que la re-
commandation faite dans le texte ci-dessus, est
pour l'avenir. (Voir de Sacy, *Grammaire arabe*,
T. I, p. 171.)

(2) Après la conjonction conditionnelle **إِن**
si, le verbe se met ordinairement au prétérit, et
il prend le sens du futur.

2.

Lorsque - tu as invoqué - Dieu - alors
invoque - Dieu - avec intérieur - deux mains
de toi - et - ne - tu invoques - avec extérieur
d'elles - et lorsque - tu as fini - alors frotte
- avec elles - visage de toi.

3.

Lorsque - vous avez invoqué Dieu - pour un - de - les Juifs - et - les Chrétiens - alors dites - a augmenté - Dieu - bien de toi - et - enfant de toi.

4.

Lorsque - s'est prosterné - un de vous - que ne - il s'agenouille - ainsi que - s'agenouille - le chameau - mais - qu'il pose - deux mains de lui - antériorité - deux genoux de lui.

La prosternation est une des pratiques essentielles de la prière. Elle consiste pour celui qui prie, à toucher la terre avec le front, les paumes des mains appuyées sur le sol de chaque côté de la tête. Pour se prosterner, on dirige les genoux en avant, en les pliant, puis on s'agenouille doucement, et l'on porte le milieu du front sur le sol, comme il vient d'être dit. (V. Traduction du livre de Khalil-ibn-Ishak par M. Perron, T. I, p. 124.)

5.

Lorsque - s'est endormi - un de vous -

dans - le lieu de la prière - qu'il se **déplace**
- de - place de lui - cela - vers - **exception**
de lui. (c'est-à-dire : de cette place.)

6.

Lorsque - a invoqué Dieu - un de vous -
qu'il ait confiance - sur - prières - **âme de**
lui.

7.

Les **Musulmans** - dignes de foi - sur -
prières d'eux - et - prosternations d'eux -
les **Muezzins**.

Les Muezzins sont des crieurs qui du haut des minarets, annoncent aux Musulmans l'heure de la prière, en faisant entendre ces mots : **الله أكبر** : *allahou akber, Dieu est le plus grand*, et ensuite la formule de profession de foi :

لا إله إلا الله محمد رسول الله

Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu; Mohamet est l'envoyé de Dieu. La prière s'annonce à l'approche des moments du Fedjer (aurore), du Dhour (vers une heure de l'après-midi), de l'Aser (vers trois heures de l'après-midi), du Mor'reb (coucher du soleil), et enfin, une heure

et demie environ après le commencement de l'Édcha, moment qui commence lorsque les dernières lueurs du crépuscule du soir disparaissent, et finit au premier tiers de la nuit. La prière du Fedjer est la plus agréable à Dieu. Une heure au moins avant d'annoncer cette prière, le muezzin fait entendre, à titre d'avertissement, ces paroles : *La prière est préférable au sommeil*. Tout Musulman de sexe mâle, ayant atteint l'âge de puberté, doit prier une fois à chacun des moments précités, c'est-à-dire faire cinq prières dans la durée de vingt-quatre heures. La loi punit de mort ceux qui ne s'acquittent point de ces prières. Avant de prier, le musulman doit faire des ablutions avec de l'eau pure. Les ablutions consistent à se laver le visage, les mains jusqu'aux coudes, et les pieds ; après quoi, on passe les mains sur les endroits mouillés. A défaut d'eau, c'est-à-dire lorsque le Musulman ne peut s'en procurer, ou lorsqu'il n'a que l'eau nécessaire pour étancher sa soif, il doit se servir de poussière ou de terre sèche dont il enduit sa main qu'il promène sur chacune des parties du corps qui viennent d'être indiquées. Il peut prier en tout lieu, excepté dans une synagogue, dans

8.

L'action de cracher - dans - le lieu de prière - une mauvaise action - et - action de couvrir le crachat - une bonne action.

Il est permis de cracher sous la natte qui recouvre le sol. Il est également permis de cracher sur le sol de la mosquée, lorsqu'il existe sur le sol un lit de sable, de gravier ou de poussière, parce qu'alors le crachat n'apparaît pas; mais si le crachat peut rester apparent, il n'est pas bien de cracher, et lorsqu'on n'a pu faire autrement, il faut couvrir le crachat avec le pied.

9.

Lorsque - a été interrogé - un de vous - est-ce que - croyant - lui - que ne - il doute dans - croyance de lui (1).

(1) Les théologiens musulmans définissent le mot **إيمان**, *imane*, un sentiment par lequel on croit profondément en Dieu, au Coran, au Prophète et au jugement dernier. Celui qui a ce sentiment,

est *مؤمن* *moumine*, croyant. Mais la croyance à elle seule ne suffit pas, disent-ils; il faut en outre que l'individu qui a la croyance professe la religion, c'est-à-dire observe les pratiques prescrites par la religion de l'*Islam*. (إسلام) mot qui signifie, l'action de se résigner à la volonté de Dieu; et de là : l'action de se faire *mousslim* (مسلم) musulman, parce que le *Mousslim* se conforme à la volonté de Dieu écrite dans le Coran.

10.

Lorsque - est mort - enfant - du serviteur
- a dit - Dieu - qu'il soit exalté! - à anges
de lui - vous vous êtes emparés - enfant -
serviteur - de moi - et ils disent - oui - et
il dit - vous vous êtes emparés - fruit - en-
traîlles de lui - et ils disent - oui - et il dit -
qu'est-ce que - a dit - serviteur de moi - et

ils disent - il a loué toi - et - a demandé de retourner - et dit - Dieu - qu'il soit exalté!
- construisez - au serviteur de moi - un palais - dans - le paradis - et appelez-le - maison - de la louange.

Aussitôt qu'un Mulsulman a fermé les yeux, on le déshabille, (les Musulmans et les Arabes se couchent vêtus de leurs habits. Une natte ou un matelas placé sur le sol leur sert de lit. Il en est même qui couchent par terre, sans natte ni matelas) on le place tout étendu sur un tapis, ou sur une natte ou sur une planche, et on le couvre entièrement avec un drap. Vient ensuite une personne chargée de laver le corps, soit avec de l'eau froide, soit avec de l'eau chaude, au moyen d'un linge qu'elle passe trois fois, ou cinq fois, ou sept fois, sur tout le corps du défunt. A la dernière lotion, elle aromatise le corps avec du camphre. Cette opération faite, on met une chemise au mort, on enveloppe sa tête avec un turban si c'est un homme, et avec un voile si c'est une femme, puis on couvre tout le corps avec un suaïre. L'enterrement se fait le jour même du

décès, et si la personne est morte pendant la nuit, l'enterrement se fait le lendemain. Le moment de l'inhumation arrivé, le cadavre est placé sur un brancard, recouvert d'une pièce d'étoffe de soie, et porté par quatre des personnes réunies pour assister au convoi. Ces personnes, qui comprennent ordinairement les parents et les amis du défunt, accompagnent silencieusement le convoi jusqu'à la mosquée où l'on récite une prière, puis elles se dirigent vers le cimetière. Les porteurs, marchant en tête, sont relevés en chemin, par d'autres gens du convoi, ou même par des passants qui regardent cette corvée comme un acte pieux. Quand le convoi est arrivé au lieu de sépulture, le cadavre est déposé au bord de la fosse préparée pour le recevoir. C'est là qu'un Imam récite une prière funèbre, après laquelle le mort est déposé tout habillé dans la fosse, la tête tournée du côté de la Kibla. (Voir la note du n° 7.) La profondeur de la fosse est d'un mètre et demi environ. La partie inférieure où repose le cadavre, est établie en forme de construction murée. Cette construction est recouverte immédiatement avec des pierres plates; après quoi, l'assistant qui se

trouve le plus près de la fosse, jette trois fois plein les mains de terre sur le bord de la fosse, en disant, la première fois : « Vous en avez été créés ; » la seconde : « Nous vous y ferons retourner ; » et la troisième : « Nous vous en ferons sortir de nouveau. » — Les autres assistants se hâtent de combler la fosse avec de la terre, et chacun s'en va. Quelques pauvres restent afin de prendre le repas préparé pour ceux qui ont accompagné le convoi. — Si les parents sont un peu aisés, ils font élever sur la fosse, un tumulus qui se compose d'une pierre placée sur le sol uni, ou de deux pierres placées verticalement sur lesquelles on fait ordinairement graver la profession de foi : « Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu. Mahomet est l'envoyé de Dieu ; » et le nom du défunt, son âge, l'année de sa mort, avec des invocations pour appeler sur lui la miséricorde divine. D'après les croyances musulmanes, le défunt qui vient d'être enterré, est soumis à un interrogatoire : deux anges appelés Mounkir et Nakir, qui ont pour mission spéciale d'inspecter les tombeaux, viennent le trouver, le font revenir à la vie, et lui adressent les questions suivantes : « Quel est

ton Dieu? ta religion? ton prophète? » Ils l'interrogent ensuite sur ses actions, et d'après ses réponses, ils l'envoient au paradis ou à l'enfer. C'est à ces anges qu'il est fait allusion dans le texte.

Quant au mot *استرجع* que j'ai traduit par : *Il a désiré de retourner*, il signifie ici, prononcer la formule qui se trouve dans le Coran :

إنا لله وأنا إليه راجعون *Nous sommes à Dieu et nous retournons à lui.* (Voir pour les autres détails de l'inhumation, la traduction du livre de *Khatil-ibn-Ishak*, par M. Perron, t. 1).

11.

Lorsque - elle a été dans l'abaissement
(1) - les Arabes - a été dans l'abaissement
- l'Islamisme.

(1) Le verbe *ذلت* est au singulier quoique se rapportant au sujet *les Arabes*, qui est un pluriel. Cela tient à cette règle que toutes les fois que le sujet est un pluriel irrégulier, comme le mot *العرب* *les Arabes* dans l'espèce, les

grammairiens considèrent ce sujet comme renfermant la valeur du mot **جمعة** (troupe) qui est singulier et féminin, mot avec lequel le verbe s'accorde en *genre* et en nombre. (Voir de Sacy, Gram. ar. t. 2, p 229).

12.

Lorsque - est mort - l'homme - a été anéantie - action de lui - excepté - de - trois - excepté - de - charité - ou bien - science - est utile - au moyen de lui (d'elle) - ou bien - enfant - vertueux - ils adressent des vœux à Dieu - pour lui.

13.

A été violent - courroux - de Dieu - à l'égard de - celui qui - a été injuste envers - celui qui - ne - trouve - un défenseur - exception - de Dieu.

14.

Plus fort - des gens - en fait de châtement - pour les gens - dans - le monde - plus fort - des gens - en fait de châtement - auprès - de Dieu - au jour - de la résurrection.

15.

Plus fort - des gens - en fait de châtimeut
- au jour - de la résurrection - chef - in-
juste.

16.

Plus fort - des gens - en fait de châtimeut
- au jour - de la résurrection - celui - voit -
le monde - que - dans lui - du bien - et ne -
bien - dans lui.

17.

Répétez souvent (la formule) - de - « non
- force - et - non - puissance - si ce n'est -
en Dieu » - car elle (la formule) - repousse -
neuf - et - quatre - vingt - dix - en fait de
portes - de - le mal - la plus basse d'elles -
le souci.

Cette formule : « Il n'y a de force et de puis-
sance qu'en Dieu, » se prononce dans toutes les
circonstances malheureuses de la vie, pour indi-
quer qu'on se résigne à la volonté de Dieu.

18.

Désirez beaucoup - de - les frères - car -

pour chaque - croyant - intercession - au
jour - de la résurrection.

Ce passage paraît être en contradiction avec le verset 45, chap. 2 du Coran. Ce verset est ainsi conçu : « Redoutez le jour où une âme ne satisfera point pour une autre âme, où il n'y aura ni intercession, ni compensation, ni secours à attendre. » (Voir trad. du Coran par M. Kasimirski). Mais Bidhaoui, un des commentateurs du Coran, répond que c'est pour les incrédules seulement, qu'il n'y aura pas d'intercession.

19.

Lorsque - ils ont mentionné - les bonnes
actions - morts de vous - alors (1) - abste-
nez-vous - des - mauvaises actions d'eux,

(1) Le و placé au commencement de cette proposition, indique que cette proposition exprime une circonstance qui se rapporte au sujet de la proposition précédente. Dans ce cas, le و a la même signification que l'adverbe conjonctif de temps **إِذَا** (alors). Ainsi, le sens logique du

texte est : Lorsque vous serez entendant mentionner les bonnes actions de vos morts, *alors* abstenez-vous, etc. (Voir de Sacy, Gram. ar. t. 1, p. 557, et t. 2, p. 387).

20.

Lorsque - s'est couché - le soleil - alors - cachez (1) - enfants de vous - car elle (cette heure) - heure - se répand (V. la note du n° 11.) - dans elle - les démons.

(1) **بِقَبْوَا** la conjonction **بِ** qui précède le verbe **قَبْوَا** indique ici que la seconde proposition est une dépendance de la première.

21.

Lorsque - a joué - le démon - avec un de vous - dans - sommeil de lui - que ne - il fasse un récit - de lui - aux gens.

22.

Lorsque - a brait - l'âne - alors réfugiez-vous - en Dieu - contre - le diable - le lapidable.

D'après les croyances musulmanes, l'âne qui braie voit le diable. L'épithète de رَجِيم *lapidable*, a été donnée à Satan, parce qu'un jour, dit la tradition, il fut repoussé à coups de pierres, par Abraham qu'il voulait tenter, pour l'empêcher de sacrifier Ismaël à Dieu.

23.

Lorsque - vous avez entendu - cris - de la poule - alors demandez à - Dieu - de - bonté de lui - car certes elle - elle a vu - un ange - et - lorsque - vous avez entendu - braiement - de l'âne - alors ayez recours - en Dieu - contre - le diable - le lapidable - car lui (*l'âne*) - il a vu - un diable.

24.

Lorsque - vous avez entendu - le tonnerre - prononcez la formule سبحان الله *soubhan'allah* (*louange à Dieu!*) - et - ne - prononcez pas la formule الله أكبر *allahou akber* (*Dieu est le plus grand.*)

La formule *soubhan'allah*, est pour marquer l'étonnement à la vue de quelque chose de beau, d'admirable, d'imposant; et la formule *allahou akber*, pour indiquer que les grandeurs humaines sont peu de chose en comparaison de la grandeur de Dieu

25.

Lorsque - a été malade - le serviteur -
ou bien - a voyagé - a écrit - Dieu - qu'il
soit exalté! - à lui - en fait de - la récom-
pense - similitude - de ce que - il a existé
- il fait - bien portant - fixé.

26.

Lorsque - a été malade - le serviteur -
trois - jours - est sorti - de - péchés de lui
- comme au jour - mit au monde lui - sa
mère.

27.

Lorsque - a été malade - le serviteur -
- est dit - au compagnon - de la gauche -
lève - la plume - à l'égard de lui - et il est

dit - au compagnon - de la droite - écris -
pour lui - meilleur - que ce que - il a existé
- il fait - car moi - le plus instruit - à son
égard - et - moi - j'ai marqué cela.

Il s'agit ici du bon et du mauvais ange qui accompagnent sans cesse l'homme. L'un, celui de la gauche, écrit les mauvaises actions; l'autre, celui de la droite, écrit les bonnes.

28.

Est beau - le mort - qu' - il meure - le
mort - devant (1) - droit de lui.

(1) *دون* est un mot qui signifie *infériorité*. Il s'emploie aussi sous forme de préposition, dans le sens de : à l'exclusion de, *préférentiellement* à, *au-dessous de*, *devant*, etc. (V. De Sacy, Gram. arabe, t. I, p. 496.) J'ai rendu ce mot par *devant*, c'est-à-dire que l'individu qui meurt, s'est placé devant son droit pour le défendre.

29.

L'homme grossier - ne - dépasse pas -
foi de lui - clavicles de lui.

C'est-à-dire que la foi religieuse n'entre pas dans la tête d'un pareil homme.

30.

Compagnons - de l'invention - chiens - des gens.

Allusion concernant les hérétiques *Khouâredj*. Les Musulmans ne reconnaissent que quatre sectes dites orthodoxes, toutes d'accord avec le Coran et avec la Sounna, livres qui forment la base de tous les dogmes musulmans. En dehors de ces quatre sectes, on est *Kharedji* خَارِجِي c'est-à-dire hérétique, et il n'y a pas plus de salut pour l'hérétique que pour l'infidèle. Ces quatre sectes orthodoxes sont : 1° la secte des Hanéfites, dont l'auteur est Abou-Hanifa-Neûman-ibn-Tabit qui naquit à Koufa en l'an 80 de l'hégire, et mourut à Bagdad à l'âge de 70 ans; 2° celle des Chaféites, dont l'auteur est Chafé qui était de Razé (Syrie) et qui mourut en Egypte, en 204 de l'hégire (819 de l'ère chrét.); 3° celle des Malékites, dont l'auteur est Malek, fils d'Anas, qui naquit à Médine, en 04 de l'hégire, et y mourut en 170 (ère

chrét. 795); 4^o celle des Hanbalites, dont l'auteur est Hanbal qui mourut à Bagdad, en 241 de l'hégire. (855 de l'ère chrét.) Ces quatre sectes ne diffèrent entr'elles que sur quelques points de doctrine, et sur l'exercice de certains actes extérieurs relatifs au culte. Les membres de chacune d'elles, peuvent être admis à jouir des récompenses de l'autre monde. — En Algérie, il y a deux sectes orthodoxes : celle des Hanéfites et celle des Malekites. Les Turcs et leurs descendants appartiennent à la première; les Arabes et les Maures appartiennent à la seconde.

31.

Le repentir - un retour - et - le repentant
- de - le péché - comme celui qui - non -
péché - à lui.

32.

Nobles - peuple de moi - ceux qui portent (*dans leur mémoire*) - le Coran - et
- compagnons - de la nuit.

Le Prophète veut rabattre ici la fierté des nobles de son temps, pour leur rappeler que ceux-là

seuls sont les vrais nobles, qui observent exactement leurs devoirs de religion. Autrefois la noblesse chez les Arabes, était une qualité qui s'acquerrait par le courage, l'adresse dans les combats, dans les joutes, ou par l'autorité exercée sur une fraction plus ou moins grande d'individus. Celui qui s'était ainsi fait une réputation parmi les siens, était honoré, respecté, non seulement pendant sa vie, mais encore après sa mort dans la personne de ses descendants mâles. Ceux-ci, fiers de leur origine, ne manquaient jamais de la rappeler pour se faire estimer, ou pour imposer à leurs ennemis, à leurs adversaires dans les combats, dans les joutes où ils excitaient leur courage en criant : *Je suis un tel, fils d'un tel; je suis de la tribu d'un tel.* Parmi les personnes qui acquirent le plus de renommée, figure Hachem, bisaïeul du prophète. Hachem eût pour fils Abdelmoutaleb, qui lui-même eut pour fils Abdallah, père de Mahomet. Les mâles descendant directement de Hachem formèrent la branche la plus illustre de la tribu des Koreïchites, qui prétendaient descendre de Koreïch, le plus remarquable des douze fils d'Ismaël. Le Prophète, dans une rencontre,

vanta son origine en disant : je suis le Prophète, oui je suis Prophète, fils d'Abdelmouttaleb. Depuis la mort de Mahomet, les seuls nobles qui soient restés chez les musulmans sont les Chérifs. Par Chérif, on entend tout individu homme ou femme, descendant du Prophète, directement et par les mâles, par la branche de Fathima, l'une de ses filles, mariée à Aly. La qualité de Chérif doit être établie par un titre de filiation appelé *Chedjera*, (arbre) écrit sur une grande feuille de papier ou de parchemin. Les Chérifs sont respectés de leurs coreligionnaires. Ils ont droit dans la misère, à des secours en argent, prélevés sur les fonds du trésor public. Dans certains pays, ils sont exemptés d'impôts. Bien des personnes confondent le Chérif avec le Marabout. Par Marabout, il faut entendre simplement un homme qui se voue à Dieu, à la religion, et qui ne doit sa réputation qu'à ses vertus. La plupart des Marabouts sont visités fréquemment par les Arabes qui leur font des offrandes et les consultent ordinairement dans les grandes affaires. L'influence qu'ils exercent sur les masses fait qu'ils sont nos ennemis les plus à craindre en cas de guerre.

33.

Plus illustre - des assemblées - ce que -
a fait face - avec lui - *la Kibla*.

Voir sur la *Kibla*, la note du n° 7.

34.

Lorsque - vous avez vu - quelqu'un - il
vend - ou bien - il achète - dans - le lieu
de la prière (1) - alors dites - ne - a fait
prosperer (2) - Dieu - commerce - de toi.

(1) Le mot **المسجد** signifie le lieu où l'on se prosterne pour prier Dieu. Le mot **جامع** réunissant, indique spécialement le temple où il y a une chaire à prêcher et dans lequel les musulmans se réunissent pour célébrer la cérémonie du vendredi, jour qui est chez eux, ce qu'est le dimanche chez les Chrétiens et le samedi chez les Juifs. Il y a encore la *Zaouya*, petite chapelle qui renferme les restes inhumés d'un saint personnage et qui sert, dans plusieurs localités, d'école aux enfants.

(2) Le verbe est ici au prétérit avec une signification future. Toutes les fois que l'on exprime des vœux, des souhaits pour ou contre quelqu'un, on emploie le prétérit avec le sens du futur.

35.

Certes - Dieu - qu'il soit exalté ! - déteste
- le renfrogné - dans - visages - frères de
lui.

36.

Certes - Dieu - qu'il soit exalté ! - hait -
la malpropreté - et - le désordre.

37.

La bénédiction - avec - chefs de vous.

38.

Certes - Dieu - qu'il soit exalté ! - aime -
fils - de soixante-dix - et - il a de la véné-
ration - à l'égard de - fils - de quatre-vingts.

39.

Le plus véritable - récit - ce que - on a
éternué - au moment de lui.

40.

Lorsque - a éternué - un de vous - qu'il pose - mains de lui - sur figure de lui - et - qu'il étouffe - voix de lui.

41.

Lorsque - a éternué - un de vous - et a loué Dieu (en disant la formule الحمد لله *el-ham-dou lillah*) - alors souhaitez-lui du bien - et - lorsque - ne - il a loué (1) - Dieu - alors ne - souhaitez pas de bien à lui

(1) La particule négative لم placée devant un verbe à l'aoriste, donne à ce verbe la valeur du prétérit. Le verbe doit être ici au prétérit, à cause de l'influence de la particule conjonctive {ذ} lorsque, laquelle, ainsi que nous l'avons déjà vu, page 58, exige à ce temps, le verbe qui vient après elle, et donne à ce verbe le sens du futur.

42.

Lorsque - a éternué - un de vous - qu'il dise - louange - à Dieu - maître - des mondes (1) - et - qu'on lui réponde - que fasse miséricorde à toi - Dieu - et - qu'il dise - lui (*celui qui a éternué*) - que pardonne - Dieu - à nous - et - à vous.

(2) Cette formule : *Louange à Dieu, maître des mondes*, commence le chapitre 1^{er} du Coran.

Les musulmans prononcent toujours les deux premiers mots de cette formule, c'est-à-dire *el-hamdou lillah* (louange à Dieu), à la fin de chaque action de la vie, comme après avoir bu, mangé, etc. Cette formule est analogue à notre prière dite *Grâces*.

43.

Lorsque - a éternué un de vous - et a dit - louange - à Dieu - *elle a répondu* (V. la note du n° 41) - les anges - maître - des mondes - et lorsque - il a dit - maître - des mondes - *elle a répondu* - que fasse miséricorde - à toi - Dieu.

44.

Lorsque - a éternué - un de vous - que
souhaite du bien à lui - compagnon de lui
- et si - il a ajouté - sur - trois fois - alors
lui - enrhumé du cerveau - et - ne - tu
souhaites du bien - après - trois fois.

45.

Lorsque - a visité - un de vous - frère
de lui (en religion) - et s'est assis - chez
lui - que ne - il se lève - jusqu'à ce que -
il demande la permission à lui. (au visité.)

46.

Lorsque - a visité - un de vous - des gens
- que ne - il fasse la prière - avec eux (1) -
et - que fasse la prière avec eux - un homme
- d'entr'eux.

(1) *ولا يصلّ بهم* qu'il ne fasse pas la
prière avec eux, c'est-à-dire qu'il ne préside
pas à la prière. Le motif de cette recommanda-

tion, est qu'une personne de la localité, connaît, mieux qu'un étranger, la direction de la *Kibla* ou le point vers lequel on doit se tourner pour prier. (V. note du n° 7). Si une personne étrangère à une localité, avait la direction de la prière, il y aurait à craindre qu'elle ne se trompât sur le vrai côté de la *Kibla*, auquel cas la prière serait nulle. Nous avons vu dans la note du n° 7, que que la prière en commun ne se fait que le vendredi. Cependant plusieurs personnes peuvent faire en commun les prières obligatoires dans la durée de 24 heures, et alors, une personne que l'on appelle *Imam*, préside à la prière, et les assistants se modèlent sur lui.

47.

Lorsque - a descendu - l'homme - chez gens - que ne - il jeûne - si ce n'est - avec leur permission.

Le jeûne est volontaire ou obligatoire. Le jeûne *volontaire* est celui que l'on s'impose soit par dévotion, soit en cas de succès dans les affaires temporelles. La femme mariée ne

peut s'imposer un pareil jeûne qu'avec la permission de son mari. C'est à ce jeûne qu'il est fait allusion dans le texte. L'hospitalité étant un droit sacré chez les Arabes, ce serait faire une injure que de la refuser. Celui à qui on l'offre, doit déclarer qu'il a fait vœu de jeûner, et c'est aux personnes qui lui ont offert l'hospitalité, de le laisser dans les limites de son vœu, qu'il peut toujours rompre pour cause de maladie ou de voyage, en s'imposant toutefois un autre jou de jeûne. Le Musulman qui néglige de s'acquitter du jeûne volontaire, doit non seulement remplacer les jours pendant lesquels il n'observe pas le jeûne, mais en outre donner pour chaque jour d'infraction, un *moudd* de grains ou de fruits, à un malheureux. Le *moudd* est une mesure de capacité, contenant en grains ou en fruits, ce qui est nécessaire pour la nourriture d'une personne en un jour. Le jeûne *obligatoire* est celui qui doit s'accomplir pendant tout le mois de Ramadan. Aussitôt l'apparition de la nouvelle lune annonçant le commencement de Ramadan, (parce que les Arabes suivent les mois lunaires pour la division du temps), tout Musulman, homme ou

femme , ayant atteint l'âge de puberté , doit se disposer à jeûner. Le jeûne soit volontaire , soit obligatoire , consiste à ne prendre aucune nourriture , aucune boisson , à s'abstenir de priser et de fumer depuis le moment du matin où l'on peut distinguer un fil blanc d'un fil noir , jusqu'après le coucher du soleil. Les personnes qui sont malades ou qui sont en voyage , et celles pour lesquelles le jeûne serait évidemment nuisible, (telle serait par exemple une femme qui allaite son enfant ou un nourrisson), peuvent rompre le jeûne , mais à la charge par elles de remplacer dans la suite , les jours pendant lesquels elles n'auraient pas observé le jeûne , car dit Mahomet : « *Dieu veut vous mettre à votre aise, il veut seulement que vous accomplissiez le nombre voulu, et que vous le glorifiez de ce qu'il vous dirige dans la droite voie ; il veut que vous soyez reconnaissants.* » (Voir trad. du Coran par M. Casimirski , chap. II, verset 181.) Celui qui sans motifs bien plosible enfreint le jeûne du Ramadan , doit donner pour chaque jour d'infraction, à soixante pauvres ou indigents, chacun un *moudd* de grains ou de fruits; — Ou bien il doit pour

toutes les infractions commises pendant le mois de Ramadan, jeûner deux mois entiers à la suite l'un de l'autre et sans aucune interruption, c'est-à-dire s'abstenir de manger, de boire, de priser et de fumer comme il est dit ci-dessus ; — ou bien il doit affranchir un esclave mâle ou femelle. Si l'infracteur n'a eu aucun motif sérieux pour rompre le jeûne, il est, en outre de l'une des peines ci-dessus, ramené à résipiscence et puni par les coups ou par la prison, ou par l'un et l'autre, à moins qu'il ne se repente de la faute qu'il a commise. (Voir traduction du livre de *Kalil-ibn-Ishak*, par M. Perron.)

48.

Le commençant - par le salut - a été guéri - de - la fierté.

Les Arabes attachent une grande importance au salut. Celui qui rencontre une personne dans un endroit isolé, doit la saluer en disant *سَلَامٌ عَلَيْكُمْ* *Salamoune Aleikoume* (Paix sur vous.) Elle doit répondre : *وَعَلَيْكُمْ السَّلَام* *oua Aleikoume Esselame* (et sur vous la paix).

Si la personne saluée ne répond pas, c'est un signe qu'elle a des intentions hostiles à l'égard du saluant, et c'est à celui-ci à se mettre sur ses gardes.

49.

- Lorsque - a salué - sur vous - un - des - gens - du livre (1) - alors dites - et - sur vous (2).

(1) Les Musulmans appellent gens du livre, gens aux écritures, les Juifs et les Chrétiens. Ils ne reconnaissent que trois livres révélés : le Pentateuque, l'Évangile et le Coran.

(2) Le mot *السَّلَام* *Esselame* est sous-entendu, car la formule de réponse au salut est : *وَعَلَيْكُمْ السَّلَام* *et sur vous la Paix*. Mais on recommande ici de retrancher le mot *السَّلَام* lorsqu'il s'agit de rendre le salut à un Juif ou à un Chrétien, parce que, d'une part, cette formule *وَعَلَيْكُمْ السَّلَام* fait partie des pratiques d'obligation divine qui composent la

prière, et qu'elle ne doit être prononcée que de Musulman à Musulman, et parceque d'autre part, le mot السلام signifie *la paix* dont les vrais croyants seront seuls admis à jouir dans le Paradis. On n'y entendra, est-il dit dans le Coran, chap. 56, verset 25, que les paroles : *Paix, paix*. — Le scrupule de certains Musulmans est tel, que si l'un d'eux entre au milieu d'une société composée tout à la fois de ses coreligionnaires et de Juifs ou de Chrétiens, il ne prononcera pas la formule de salut *سَلَامٌ عَلَيْكُمْ* *Salamoune Aleikoume*, parce que cette formule atteindrait ainsi le Juif ou le Chrétien qui fait partie de la société. Alors il élude la difficulté en substituant à la formule ordinaire, celle qui suit : *اَتَّبِعْ اَلْهُدٰى* *esselamou ala mcne ettebdl houda*, ce qui signifie : *Le salut sur celui qui suit la vraie direction*, c'est-à-dire la direction indiquée par le Coran. De cette manière le Juif ou le Chrétien n'est pas salué.

50.

Lorsque - vous avez passé - auprès gens
- du mal - alors saluez (1) - sur eux - *elle*
s'éteindra (2) - à votre égard - méchanceté
d'eux - et - feux d'eux.

(1) Voir pour la formule du salut , la note du
n° 48.

(2) Voir la note du n° 11 sur l'accord du verbe
avec le sujet.

51.

Lorsque - a oublié - un de vous - nom -
de Dieu - sur nourriture de lui - qu'il dise
- lorsque - il s'est souvenu - au nom - de
Dieu - commencement de lui - et fin de lui.

Avant de manger , de boire , d'égorger un
animal , ou de faire quelque chose, le Musulman
doit réciter cette invocation qui se trouve en tête
du Coran et qui est analogue à notre prière dite

Bénédicté *بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ* Au

nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.

L'usage a admis qu'au lieu de prononcer cette formule en entier, on en dit seulement les deux premiers mots بِسْمِ اللَّهِ *Bismillah*. Mais dans

le texte ci-dessus on impose comme pénitence, à celui qui a oublié les deux premiers mots de cette formule, l'obligation de la réciter en entier.

52.

Le melon - antériorité du manger - lave le ventre - d'un lavement (1) - et il s'en va - radicalement.

(1) Le mot غَسْلًا est ici un مُصَدَّر c'est-à-dire un nom dérivé du verbe qui le précède. On reconnaît ce nom à ce signe qu'il accompagne ordinairement le verbe duquel il dérive, pour en reproduire l'idée d'une manière abstraite, et donner à sa signification plus d'énergie.

53.

Lorsque - a été posé - le manger - que - commence - chef - des personnes (invitées)

- ou bien - possesseur - du manger - ou bien - meilleure des personnes.

54.

Lorsque - a été posé - le manger - alors prenez - de - bords de lui - et - laissez - milieu de lui - car certes - la bénédiction - descendra - dans - milieu de lui.

Il est défendu au Musulman de manger de la viande de porc, de sanglier, de mulet, de cheval, d'âne domestique et de tout animal mort sans avoir été égorgé, c'est-à-dire de tout animal qui n'a pas été saigné sous le cou, et sur lequel on n'a pas dit la formule *Bismillah*, avant l'opération. (Voir la note du n° 51.) Il lui est également défendu de faire usage de boissons ou de liqueurs fermentées. — Le Musulman est blâmable, c'est à-dire qu'il commet seulement une faute vénielle, lorsqu'il mange du chat, du chat sauvage, du chien et de la chair des animaux féroces ou carnassiers. — Le gibier doit avoir été tué par un Musulman, pour qu'il soit permis d'en manger la chair; et s'il donne signe de

vic lorsqu'on l'attrappe, il doit être saigné immédiatement.

La nourriture habituelle des Arabes se compose de *kouskous*. Le kouskous se fait avec la farine dite semoule, réduite en très-petits grains. On se sert à cet effet, d'un grand plat de bois que les Arabes appellent *sahfa*, dans lequel on met deux ou trois poignées de cette farine, sur laquelle on verse l'eau nécessaire pour l'humecter seulement. L'eau versée, on remue la farine avec la main, en appuyant la main et en la tournant dans le plat, jusqu'à ce que la semoule forme une pâte sans consistance qui se reduise en parcelles de la grosseur d'un grain de riz. On passe ensuite le tout dans un crible; ce qui n'a pu passer par le crible, est remis dans le *sahfa*, et remanié comme il est dit ci-dessus. Lorsqu'on a préparé de cette manière, la quantité de kouskous qu'on désire, on l'étend et on la laisse bien sécher, après quoi on peut la serrer et la conserver un an. — Pour la cuisson, on met dans une passoire appelée *keskasse*, le kouskous que l'on veut manger, après l'avoir humecté avec de l'eau froide, s'il est sec. La passoire est placée sur

une marmite, dans laquelle il y a seulement de l'eau, ou bien de l'eau avec de la viande, et force condiments. On met la marmite sur le feu, et la vapeur qui en sort, passant à travers les trous de la passoire, suffit pour faire cuire le kouskous, qui ne doit pas rester plus d'une demi-heure sur le feu. Quand le kouskous est cuit, on le sert dans un grand plat, et on répand sur ce manger, du lait ou du beurre frais. Si l'eau de la marmite a bouilli avec de la viande, on arrose le kouskous avec le bouillon. — Le plat de kouskous est mis sur une petite table basse, autour de laquelle se rangent les convives, assis par terre ou sur une natte. Chacun d'eux a sa cuillère en bois, et puise sur le bord du plat le plus rapproché de lui, réservant le milieu pour la fin. La viande se prend avec la main, les Arabes ne se servant jamais pour manger de fourchette ni de couteau.

55.

Lorsque - est *tombé* - mouche - dans -
boisson - d'un de vous - qu'il plonge lui
(la mouche) - ensuite - qu'il l'ôte - car -

dans - une - de ses ailes - mal - et - dans -
l'autre - guérison.

56.

Lorsque - a bu - un de vous - que ne -
il respire - dans - la tasse - et - lorsque -
il a voulu - que - il recommence - qu'il ôte
- la tasse - ensuite - qu'il recommence -
~~il~~ il a existé - il désire.

Chez les Arabes , le même verre , la même
tasse , sert pour tous les convives.

57.

Lorsque - vous avez bu - l'eau - alors
buvez-la - par petites gorgées - et - lorsque
- vous vous êtes nettoyés les dents (avec
un misouak (1) - alors nettoyez - en large.

(1) Le misouak est une tige de bois , servant
de cure-dents. Cette tige de la grosseur du petit
doigt et de la longueur de quelques pouces, est
tailladée à une extrémité , de manière à pré-
senter une sorte de brosse ou de pinceau. C'est

cette extrémité que l'on promène sur les dents , les gencives et même la langue , pour les nettoyer. Mais il faut , disent les docteurs musulmans , promener le *misouak* en large dans la bouche , et non dans le sens de la longueur des dents , parce que dans ce dernier cas , on imiterait le Diable , qui se frotte les dents en long. (Voir trad. de *Khalil-ibn-Ishak*, par M. Perron, t. I p. 516.)

58.

Lorsque - a visité - un de vous - un malade - que ne - il mange - chez lui - car cela - lot - de visite de lui.

59.

Qu'il est mauvais (1) - le manger - de la noce - on fait manger lui - aux riches - et - on défend lui - aux pauvres.

(1) *بَسَّ* est un verbe dit de blâme. Ces sortes de verbes n'ont point une forme régulière et ne se conjuguent point. (V. de Sacy, *Gram. Arabe*, t. I, p. 263.)

60.

Est mauvais - les gens - gens - ne - font
point descendre - le visiteur.

61.

Désirez beaucoup - de - les choses qui
restent - les bonnes œuvres - l'action d'exal-
ter Dieu (en prononçant la formule :
سبحان الله *Louange à Dieu!*) - et - l'action
de le louer (en disant : لا اله الا الله *Il n'y
a pas d'autre Dieu que le Dieu unique.*)
- l'action de l'adorer (en disant : الحمد لله
Gloire à Dieu!) - l'action de procla-
mer sa grandeur (en disant الله اكبر *Dieu
est le plus grand!*) - et (la formule) - ne
- force - et - ne - puissance - si ce n'est -
en Dieu.

Voir la note du n° 7, et celle du n° 24.

62.

Quiconque - musulman - a vêtu - un mu-

sulman - d'un habit - sur nudité - a vêtu
lui - Dieu - de - vert - du Paradis.

D'après les docteurs musulmans , les élus auront des habits en soie, de couleur verte.

63.

Quiconque - musulman - a donné - à manger - à un musulman - sur faim - a nourri lui - Dieu - qu'il soit exalté ! - du *rhiq el mekhtoume*. (1).

(1) Le *rhiq el mekhtoume* est un vin exquis dont Dieu nourrira les élus dans le Paradis. Ce vin et ne causera niaux de tête, ni étourdissements. — Les élus mangeront également des fruits et des mets semblables à ceux que l'on mange sur la terre , mais ils seront bien meilleurs au goût , ce qui causera une agréable surprise aux élus, est-il dit dans le Coran, chap. II, verset 23, et chap. LVI.

D'après certains docteurs , les élus , à leur entrée dans le Paradis , mangeront un morceau de foie du taureau que les Musulmans représen-

tent comme portant la terre sur ses cornes, ou bien un morceau de foie de baleine, afin de faire cesser en eux, l'amertume de la mort.

64.

Quiconque - musulman - a vêtu - un musulman - d'un vêtement - a été - dans - la garde - de Dieu - qu'il soit exalté ! - tant que - est resté - sur lui - de lui (du vêtement) - un morceau.

65.

Passez - éloignement de punition - possesseurs - de considération - si ce n'est - dans - limite - des limites - de Dieu (1).

(1) Par حدود الله *limites de Dieu*, on entend les prescriptions de la loi, les dispositions claires et précises, prononçant des peines définies et déterminées. Dans ce cas, le juge doit appliquer la loi, sans restriction aucune.

66.

Passez - éloignement de - faute - de

l'homme - généreux - et - erreur - du sa-
 vant - et - emportement - du sultan - le
 juste - car certes - Dieu - qu'il soit exalté!
 - saisissant - par les mains d'eux - toutes
 les fois que - ils ont fait - un faux pas.

67.

Lorsque - a été éprouvé - un de vous -
 au moyen de l'exercice de la justice - parmi
 - les musulmans - que ne - il juge - et -
 lui - irrité - mais - qu'il égalise - parmi
 eux - dans - le recueillement - et - lieu de
 séance - et - l'avertissement.

Le Prophète a dit :

Les cadis (juges) forment trois classes dont deux
 iront en Enfer, et l'autre en Paradis. Les cadis
 admis au Paradis, sont ceux qui connaissent les
 principes de la justice, y auront conformé leurs
 décisions; les cadis condamnés à l'Enfer, sont
 ceux qui, connaissant les principes de la justice,
 ne les auront point suivis, et ceux qui auront été
 des juges ignorants.

الفضاة ثلاثة فاضيان في النار وفاض في
 الجنة واما الذي في الجنة برجل عرف
 الحف وفضى به واما الذان في النار
 فمن عرف الحف وجار ومن فضى بين
 الناس بجهل فهو في النار

68.

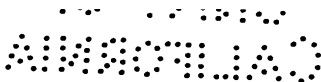
La preuve - sur - celui qui - a demandé
 - et - le serment - sur - celui qui - a nié.

69.

Frottez (avec la main) - tête - de l'or-
 phelin - ainsi - vers - partie antérieure -
 tête de lui - et - celui - à lui - père - ainsi
 - vers - partie postérieure - tête de lui.

70.

Va - à un mille (1) - visite - un malade



- va - à deux milles - rétablis la paix - entre
deux - va - à trois milles - visite - un frère
- en - Dieu.

(1) Le mille est de 3,500 coudées. La coudée est la longueur comprise depuis le pli du coude d'un homme de taille ordinaire, jusqu'à l'extrémité du doigt médius.

71.

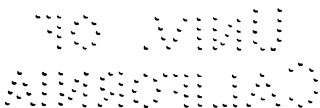
Lorsque - a désiré - un de vous - un
voyage - qu'il salue - sur - frères de lui -
car eux - pourvoieront lui - au moyen des
vœux d'eux - vers - vœux de lui - en fait
de bien.

72.

Lorsque - a adressé des vœux à Dieu -
l'absent - en faveur d'un absent - a répandu
- à lui - l'ange - et - pour toi - similitude
de cela.

73.

Seulement pour le pèlerin - monté sur

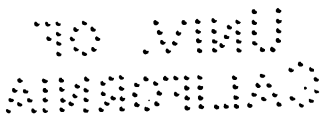


une monture - par chaque - pas - que fait
- monture de lui - soixante - dix - en fait
de bonnes actions - et - à celui qui marche
- par chaque - pas - qu'il fait - sept cents
- en fait de bonnes actions.

Le pèlerinage, *el hedj*, est recommandé par le Coran, chap. II, verset 192. Il consiste dans la visite du temple de la *Kâba* à la Mecque, temple dont la fondation est attribuée à Abraham. On croit vulgairement que le tombeau du Prophète est suspendu dans la *Kâba*. C'est une erreur: ses cendres reposent dans une chapelle de la principale mosquée de Médine. — Tout Musulman, homme ou femme, doit, s'il le peut, s'acquitter du pèlerinage une fois dans sa vie. Le pèlerinage peut être fait par un mandataire. Il a lieu tous les ans, pendant les trois mois *Choual*, *Doulkadeh* et *Doulhidjch* appelés pour cela mois sacrés. Le Musulman se prépare au pèlerinage par le recueillement et l'abstinence de tout acte mondain. La préparation ou plutôt l'entrée en pèlerinage, a lieu du moment qu'il met le pied sur le territoire sacré, c'est-à-dire sur le terri-



toire de la Mecque. Il doit alors se purifier et se dépouiller de ses habits pour revêtir l'habit de pèlerin composé de deux pièces d'étoffe sans couture : l'une, couvrant les épaules et le torse , l'autre , entourant les reins et enveloppant les hanches jusqu'aux jambes. A partir de ce moment, il laisse croître ses cheveux , sa barbe et ses ongles ; il s'abstient de tuer tout animal, tout insecte même des poux ; cependant il peut tuer les animaux féroces , les reptiles et les insectes vénimeux qui viennent l'attaquer. — Les pèlerins se réunissent sur le territoire sacré. On voit là, une troupe immense de Musulmans d'Europe, d'Asie et d'Afrique. D'après Mahomet, Dieu a dit que six cent mille fidèles viendraient tous les ans en pèlerinage, et que si ce nombre n'était pas atteint, il serait complété par des anges. Deux chameaux dits sacrés font partie de la caravane : l'un , chargé de dons et de présents pour la *Kâba* , est envoyé par le sultan de Constantinople ; l'autre , venant du Caire , emporte un grand voile brodé en or aussi pour la *Kâba*. — Cette masse d'hommes procède aux cérémonies du pèlerinage sous la di-



rection d'un imam. Les principales consistent à faire sept fois le tour de la *Kâba* ; à faire une station sur le mont *Arafa* à la Mecque , et à faire des promenades dans l'espace qui sépare le mont *Safa* du mont *Meroua*, tous deux voisins de la Mecque. En faisant le tour de la *Kâba* , chaque pèlerin baise une pierre noire fixée à l'angle Sud-Est de ce temple. On prétend que cette pierre a été apportée par Adam sur la terre. Selon les uns, elle était une des perles du Paradis, selon les autres, elle était un ange. Cette pierre était blanche alors, rapporte-t-on, mais les péchés des hommes l'ont rendue noire. On ajoute qu'elle retournera au Ciel à la fin du monde, et qu'elle dénoncera tous les hommes morts hors de l'islamisme. — Outre les cérémonies qui viennent d'être rappelées , chaque Musulman va boire de l'eau du puits appelé *Zemzem*; l'eau de ce puits a, entr'autres vertus , celle de donner la foi. Les Musulmans croient qu'il a été creusé par l'ange Gabriel en frappant du pied la terre, pour Agar et Ismaël qui se trouvant seuls près de la Mecque et brûlant de soif, allaient périr si l'ange Gabriel ne fut pas venu à leur secours. — On

termine par la lapidation du Diable, dans un lieu appelé *Akaba* : chaque pèlerin lance sept cailloux en mémoire d'Abraham et par mépris pour le Diable, parce que c'est dans cet endroit, dit la tradition, que le Diable fut repoussé à coups de pierres par Abraham qu'il voulait tenter, pour l'empêcher de sacrifier Ismaël à Dieu. (*Voir note du numéro 22.*) — Lorsque ces cérémonies qui durent quelques jours, sont achevées, le Musulman se fait raser les cheveux, se fait la barbe et se coupe les ongles. La femme ne se coupe que l'extrémité des cheveux. Cela fait, le pèlerinage est fini, et chacun peut reprendre le cours des actes ordinaires de la vie. (Voir pour les autres détails du pèlerinage, la trad. du livre de Khalil-ibn-Ishak, par M. Perron.)

74.

Lorsque - tu es entré - sur - malade - alors ordonne-lui - il invoque Dieu - pour toi - car - vœux de lui - comme vœux - des anges.

75.

Faites parvenir - demande - de celui qui

ne peut - action de faire parvenir - demande
de lui - et celui qui a fait parvenir - à un
sultan - demande - de celui qui - ne peut -
action de faire parvenir elle - a affermi -
Dieu - qu'il soit exalté! - deux pieds de lui
- sur - le *Sirath* (1) - au jour - de la ré-
surrection.

(1) Le *sirath*, d'après les musulmans, est un pont jeté sur les abîmes de l'enfer. Il est plus fin qu'un cheveu et plus tranchant que la lame d'un rasoir. Les élus, au jour dernier, passeront sur ce pont avec la rapidité de l'éclair, et les méchants tomberont dans le feu éternel.

76.

Est beau - le don - une parole - de vérité
- tu entends elle - puis - tu portes elle -
vers - un frère - à toi - musulman - et tu
apprends elle - à lui.

77.

Lorsque - s'est mis en colère - un de
vous - qu'il se taise.

prétendant ; cependant s'il est trop jeune , c'est-à-dire s'il n'a pas atteint un âge auquel il soit reconnu apte à gérer et administrer seul ses affaires, il a besoin de l'autorisation de son père, ou d'un *ouali*, tuteur spécial qui apprécie la capacité de celui qu'il représente. La jeune fille a besoin de l'autorisation de ses parents, et le *cadi*, en cas de mauvais vouloir de ceux-ci, ou à leur défaut, peut la marier. — Le contrat se forme en présence de deux témoins et d'un *ouali*, homme chargé de contracter au nom de la femme. L'engagement de se prendre pour mari et femme doit être clairement exprimé au moyen de certaines formules. Par exemple, le prétendant dit à l'*ouali* de la femme : *M'accordes-tu en mariage une telle, à la charge par moi de lui payer un don nuptial de tant ?* L'*ouali* répond : *Je t'accorde pour femme et épouse une telle, à la charge par toi de lui payer un don nuptial de telle valeur.* — Le rire de la jeune fille, le silence qu'elle garde lorsque son *ouali* lui demande son consentement, tiennent lieu pour elle d'adhésion au mariage ; les pleurs tiennent également lieu de consentement chez la fille

file orpheline de père, parce qu'elles semblent, disent les auteurs, indiquer cette pensée : *Si mon père vivait encore, je n'aurais pas besoin de cela.* Le Cadi rédige l'acte de mariage.— Le mariage se célèbre publiquement. Un repas auquel sont invités les parents et les amis, est offert par le mari. Avant de manger, les convives font des vœux au Ciel pour le bonheur des époux. Le repas dure quelquefois plusieurs jours. Dans la nuit qui doit le terminer, la jeune fille est amenée chez le mari par des matrones. Des musiciens marchent en tête, la mariée vient après, puis les gens de la noce composés d'hommes et de femmes. A chaque instant les femmes poussent ces cris sauvages en signe de réjouissance : *You! you! you! you! you!* Le cortège arrivé au domicile du mari, les matrones introduisent la mariée dans la chambre du mari. (Voir pour les autres détails, la traduction du livre de Khalil-ibn-Ishak par M. Perron, tome II.)

87.

Garde à vous - et - la dette - car elle -

un souci - avec la nuit - et - avilissement -
avec le jour.

88.

Garde à vous - et - la fierté - car - Eblis
(1) - a porté lui - la fierté - sur - ce que -
ne - il se prosterne.

(1) Eblis est l'ange rebelle qui, sur l'ordre de
Dieu, refusa d'adorer Adam. (V. le Coran, ch.
II, verset 32.)

89.

Garde à vous - et - l'envie - car - deux
fils - d'Adam - seulement - a tué - un d'eux
- compagnon de lui - par envie - et elle -
origine - de toute - faute.

90.

Garde à vous - et - la cupidité - car
certes - elle - la misère - présente.

91.

Garde à vous - et - la chose - il est fait
des excuses - d'elle.

92.

Lorsque - tu as voulu - que - tu mentionnes - défauts - exception de toi - alors mentionne - défauts - de toi-même.

93.

Lorsque - vous avez désiré - le bienfait - alors demandez-lui (le bienfait) - auprès - beaux - de figure.

94.

Lorsque - vous avez vu - le convoi funèbre - alors levez-vous - pour lui - jusqu'à ce que - il laisse vous en arrière - ou bien - soit déposé.

C'est-à-dire : jusqu'à ce que le cadavre soit descendu dans la fosse. (Voir sur les détails de l'inhumation la note du numéro 10.)

95.

Lorsque - a dégainé - un de vous - un sabre - il regarde - vers lui - et il a voulu

- que - présente lui - à frère de lui - qu'il
rengaine lui - ensuite - il offre lui - à lui.
(à son compagnon.)

96.

Seulement - l'anneau - ce (1) - c'est-à-
dire - le petit doigt - et - le doigt annulaire.

(1) L'article démonstratif **هـ** est au féminin
comme se rapportant aux mots **خنصر** et **بنصر**
qui sont du genre féminin. Le sens est : l'anneau
ne se met *qu'à l'un de ces doigts* : le doigt au-
riculaire et le doigt annulaire.

97.

Recherchez - la science - quand bien
même - en Chine - car - recherche - de la
science - un devoir - sur - chaque musul-
man.

98.

Recherchez - la science - jour - de lundi
- car lui (ce jour) - favorable pour celui
qui recherche elle.

Les Arabes ont des jours fastes et néfastes. Le passage suivant que j'ai extrait d'un manuscrit arabe, pourra nous donner une idée de la superstition des Musulmans, sur les jours heureux et malheureux.

من لبس ثوبا يوم لاحد اصابه الهم الغم
ولم تكن له بركة فيه ومن لبس ثوبا يوم
الثنين يكون مباركا عليه ومن لبس ثوبا
يوم الثلاثة يُسرف او يحرف ومن لبس
ثوبا يوم الاربعة يرزفه الله بركة الحيوان
ومن لبس ثوبا يوم الخميس يرزفه الله
فيه العلم والحجاء عدد ساير الناس ويكون
مكروما معزوزا ومن لبس ثوبا يوم الجمعة
يطول الله عمره ومن لبس ثوبا يوم السبت

يكون مريضا ما دام عليه ذلك الثوب
سواء كان جديدا او قديما

» L'habit que nous mettons (pour la première
« fois) le dimanche, nous causera du chagrin,
« de la tristesse, et ne nous portera pas bonheur ;
« le lundi , nous attirera la bénédiction du Ciel ;
« le mardi, nous sera volé ou brûlé ; le mercredi,
« nous fera obtenir de Dieu une félicité durable ;
« le jeudi , nous donnera, par la grâce de Dieu,
« de la science, de l'honneur, de la considéra-
« tion et de la puissance ; le vendredi , nous
« procurera une longue vie par la grâce de Dieu ;
« le samedi , nous rendra malade tant qu'il sera
« porté, que l'habit soit neuf ou vieux . »

99.

Plus fort - des gens - en fait de soupirs
- au jour - de la résurrection - homme -
a été possible - pour lui - recherche - de
la science - dans - le monde - et ne - a

pas demandé elle - et homme - a enseigné
une science - et a profité - par elle - celui
qui - a appris elle - de lui - exception de
lui.

FIN.

Table Alphabétique

DES MATIÈRES PRINCIPALES EXPLIQUÉES

DANS LES NOTES.

Ablutions.	Page 61.
Ange (<i>bon et mauvais</i>)	76.
Arch.	111.
Aser.	60.
Bénédicté.	92.
Boire (<i>manière de</i>)	97.
Boissons défendues.	94.
Cadis.	102.
Chaféite. , . . .	77.
Chérif.	80.
Coudée.	104.
Cure-dents	97.
Défunt (<i>lavage du</i>)	66.
Dhour.	60.
Eblis.	116.
Elus.	100.
Enterrement.	66.
Eternement.	84.
Eûcha.	61.
Fastes (<i>jours</i>).	119.
Fedjer. ,	60.

Gibier..	Page 94.
Grâces (<i>prière dite</i>)	84.
Hanbalite.	78.
Hanéfite.	77.
Hérétique.	77.
Imam	62-86.
Inhumation.	67.
Intercession.	72.
Jeûne.	86.
Juges	102.
Kâba.	63.
Kibla.	63.
Kouskous.	95.
Malékite	77.
Manger licite et illicite.	94.
Marabout.	80.
Mariage.	113.
Mille, <i>mesure itinéraire</i>	104.
Misouak.	97.
Mor'reb.	60.
Moudd	87.
Mounkir.	68.
Muezzin.	60.
Noblesse.	78.

Nakir.	Page 68.
Néfastes (<i>jours</i>).	119.
Noce.	113.
Pélerinage.	105.
Prière (<i>moments de la</i>).	60.
Prostration.	59.
Ramadan.	86
Résignation.	71.
Salut.	89-90.
Satan.	74.
Sirath.	109.
Viande <i>défundue</i>	94.
Zaouya.	81.
Zemzem.	107.



Table

DES MOTS ARABES QUI ONT DONNÉ LIEU
À QUELQUES EXPLICATIONS.

إِذْ	Page 72.
إِذَا	58.
استرجع	69.

إسلام	Page 66.
الله اكبر	74.
إن	58.
إيمان	64.
بِسْ	98.
بسم الله	92.
جامع	81.
حدود الله	101.
دون	76.
ذلت	69.
رجيم	74.
سبحان الله	74.
ب	73.
لم	83.

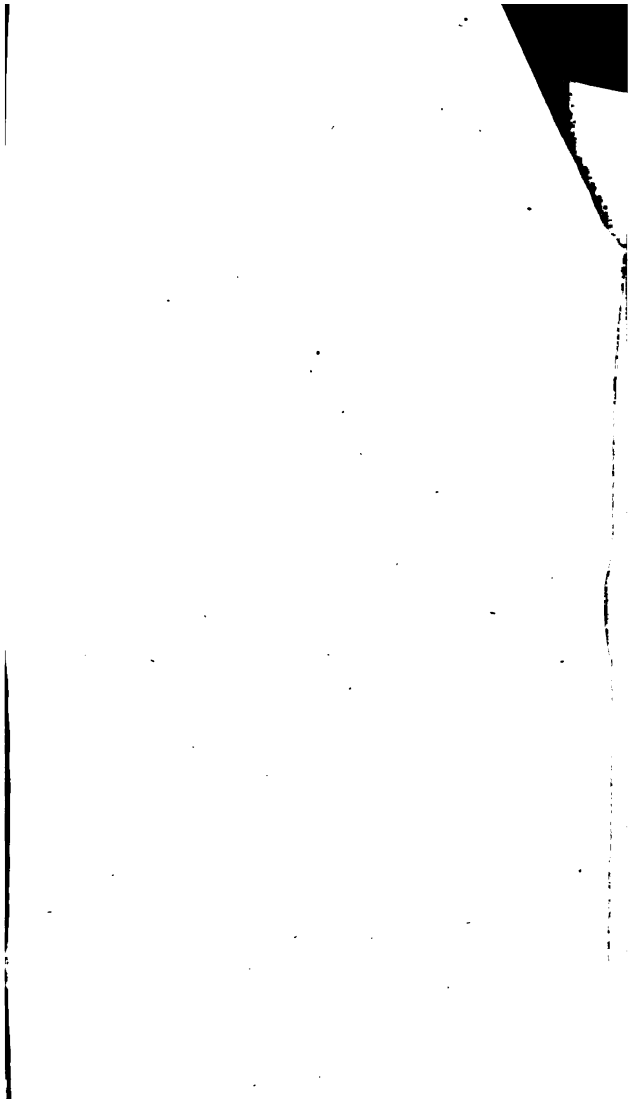
مسجد	Page 81.
مُسْلِم	65.
مُضَدَّر	93.
مُؤْمِن	65.
و	72.

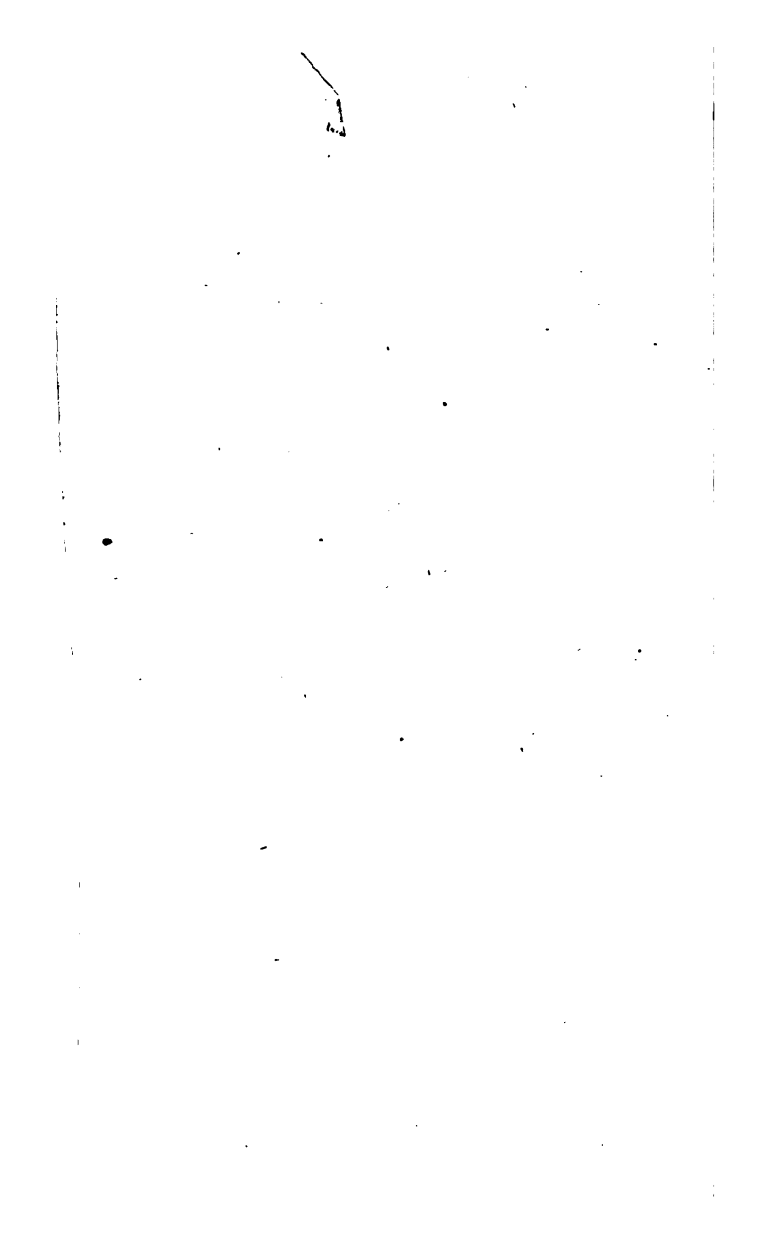
ERRATA.

NOTA.— En tête et dans plusieurs passages du livre, le mot IMAM إِمَام a été écrit à tort *Iman* : la dernière lettre est un *m*, ainsi que l'indique le mot arabe. — Le nom de l'auteur doit s'écrire : سَيُوثِي SOYOUTHY, et non سِيُوثِي *Siyouthi*.

	AU LIEU DE :	LISEZ :
Page 4	<i>Abderraman</i>	Abderrahman
14	عِذَايَا	عِذَايَا
28	يَسْتَاذْتَه	يَسْتَاذْنَه

Marseille. — Imprimerie CARNAUD, rue Saint-Ferréol, 23, dans le passage.





**TROUVE A LA LIBRAIRIE BERNARD ,
AUX MEMES PRIX QU'A PARIS.**

- Assortiment complet de livres classiques ,
grecs , latins , français , etc.
- Livres de fonds pour l'étude de la langue
arabe.
- Collections de brochures et publications ré-
centes sur l'Algérie.
- Instruments et objets de Mathématiques , de
Physique , de Dessin , d'Arpentage , etc.
- Matériel complet pour les écoles.
- Fournitures générales de bureau et papiers
de toute espèce.

NOUVELLES PUBLICATIONS.

- Calendrier algérien pour 1852.
- Agenda algérien pour 1852, pour poche et
pour bureau.
- Secrétaire algérien ou secrétaire français-
arabe , contenant des modèles de lettres et
d'actes sur tous les sujets , par F. CADOZ ,
prix 2 fr.
- Méthode de lecture et de prononciation arabes
par A. DEPEILLE , composée d'un Manuel
in-18 de 72 pages et de 7 grands tableaux
in-folio, ouvrage adopté par le ministre de

5° Alphabet et premier livre de lecture arabe

6° Grammaire française arabe

7° Grammaire arabe française

8° Arithmétique algérienne avec transformation des monnaies et mesures arabes en monnaies et mesures métriques, etc.

9° Géométrie algérienne

10° Géométrie algérienne

11° Géométrie algérienne

12° Géométrie algérienne

13° Géométrie algérienne

14° Géométrie algérienne

15° Géométrie algérienne

16° Géométrie algérienne

17° Géométrie algérienne

18° Géométrie algérienne

19° Géométrie algérienne

20° Géométrie algérienne

21° Géométrie algérienne

22° Géométrie algérienne

NOTA. — La librairie BERNAUD, aux prix Paris, les abonnements aux journaux et commissions pour tous les articles de librairie papeterie, etc., etc.

Marseille. — Imprimerie CARNAUD, rue Saint-Ferréol, 23, dans le passage.

489615

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
BERKELEY CALIFORNIA